

mars

Journée internationale des Droits des Femmes



L'importance du rôle des enseignantes et les réalités en Afrique

La parité entre les sexes en éducation est une priorité mondiale pour l'UNESCO. En Afrique sub-Saharienne, les filles et les femmes sont bien plus souvent désavantagées que les garçons et les hommes en ce qui concerne les opportunités scolaires. Afin de promouvoir l'égalité filles-garçons dans l'éducation en Afrique, les enseignantes jouent un rôle majeur. Des études empiriques mettent en évidence l'impact positif des enseignantes sur le taux d'inscription des filles, leur rétention, leurs performances académiques et leur expérience scolaire (Haugen et al., 2014). La corrélation positive entre l'éducation des filles et la présence d'enseignantes a été attribuée à plusieurs facteurs, y compris :

- Dans certaines sociétés conservatrices, les parents refusent que des enseignants instruisent aux filles ;
- La présence de femmes dans les écoles a un impact positif sur la rétention des filles ainsi que sur leurs résultats scolaires ;
- Dans les écoles, les femmes sensibles aux questions d'égalités des sexes vont agir en faveur des filles, en mettant en avant leurs perspectives et leurs besoins, et promouvoir un apprentissage mieux adapté aux filles ;
- Les attitudes culturelles et les valeurs sociétales peuvent agir de manière significative en défaveur de l'éducation des femmes, surtout en sciences et en mathématiques, qui sont considérés comme des matières masculines.

Malgré les preuves existantes sur les avantages que procure un accès égal des femmes et des hommes au corps enseignant, la formation des enseignants et le développement professionnel continu ne portent que très peu d'attention aux différentes expériences, aux perspectives et aux priorités des femmes et postulent une neutralité de genre de la profession¹. Les femmes sont toujours sous-représentées dans le corps enseignant dans la majorité des pays d'Afrique sub-Saharienne. Selon l'ISU (2010), en Afrique sub-Saharienne, les femmes représentent respectivement 46% et 26% du corps enseignant du primaire et du secondaire. Des études précédentes ont montré que les pays où les femmes ne constituent que 20% des enseignants, il y a bien plus de garçons que de filles qui vont à l'école (UNESCO, 2003), et cette situation ne semble pas s'arranger. Les pays où la proportion d'enseignantes est basse sont très souvent ceux où le taux d'inscription des filles est bas également, alors que dans certains endroits la présence d'enseignantes a un impact très important.

Afin d'encourager les femmes à s'engager dans les domaines traditionnellement réservés aux hommes, des politiques, des programmes et des bonnes pratiques doivent être entrepris par les Etats membres. Entre autres efforts menés sur le continent africain, on peut noter l'engagement de chefs d'Etats en 2015 et 2016 pour améliorer l'égalité femmes-hommes et pour l'autonomisation des femmes.

Le soutien de l'Union Africaine pour l'autonomisation des femmes et l'égalité hommes-femmes

L'Union Africaine a déclaré l'année 2016 comme de celle de *L'Année Africaine des Droits Humains, avec une attention particulière sur les Droits des Femmes*, ce qui montre l'engagement des leaders africains pour les questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes. La Commission de l'Union Africaine a organisé la huitième consultation préparatoire en janvier 2016, au cours de laquelle les participants ont réaffirmé leurs engagements en faveur des politiques de genre et des cadres d'actions qui leurs sont relatifs². Ces cadres sont par exemple le Plan Décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA, les Objectifs de Développement Durables (ODD), la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes (Protocole de Maputo), la Décennie de la femme africaine (2010–2020), la Déclaration et le Plan d'action de Pékin, la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, entre autres résolutions. L'Agenda 2063 et son Plan décennal de mise en œuvre reconnaissent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes comme un facteur essentiel de la transformation et du développement de l'Afrique. L'engagement des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est reflété par leur implication pour les thèmes de 2015 (« Année pour l'autonomisation et le développement des femmes en Afrique dans l'optique de l'Agenda 2063 ») et de 2016 (« Année Africaine des Droits Humains, avec une attention particulière sur les Droits des Femmes ») pour combattre ces problématiques.

1 The Impact of Women Teachers on Girls' Education - Advocacy Brief. Bangkok: UNESCO Bangkok, 2006

2 Voir le communiqué de presse du sommet sur le genre, Addis Abeba, Ethiopie, 20 janvier 2016.

Cependant, les cadres d'action concernant les femmes restent un défi pour la plupart des pays africains, en raison du rythme de leur ratification et de leur appropriation, de l'insuffisance des ressources techniques et financières pour rendre l'agenda opérationnel, des menaces que font peser les changements climatiques sur le développement de l'Afrique, les conflits, le terrorisme, la prolifération des trafics d'armes illicites, les pandémies (Ebola, VIH/SIDA), et leurs impacts négatifs disproportionnés sur les femmes et leur bien-être. Le rôle critique que joue la santé sexuelle et reproductive des femmes est aussi souligné en raison des décès persistants liés à la maternité. Toutes ces dynamiques limitent l'accomplissement d'une égalité pour les femmes dans tous les aspects de la vie, privés et professionnels.

Les consultations et les accords ont été menés pour créer des opportunités, réduire les écarts et trouver des solutions pour renforcer l'autonomisation socio-économiques des femmes et s'assurer qu'elles soient au cœur du développement durable, de la paix et de la sécurité, de l'intégration régionale, et de la croissance économique de l'Afrique. Par conséquent, il est nécessaire d'aligner les réglementations et les politiques nationales avec les pratiques des institutions financières, des investisseurs et des entreprises afin de favoriser l'inclusion financière des femmes, leur participation effective dans les économies formelles et non-formelles, renforcer les processus de budgétisation en leur faveur, accroître la conscientisation pour le genre dans les politiques macro-économiques et consolider l'accès des femmes aux marchés publics, entre autres défis.

Il est également nécessaire de réaffirmer le besoin de répondre aux problèmes quant à la présence des femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques et dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels ; la réduction des violences basées sur le genre et les violences sexuelles, des pratiques discriminantes, des pratiques traditionnelles néfastes comme le mariage précoce et le mariage forcé pour mettre fin aux discriminations liées au genre.

Le travail de l'IICBA en faveur de la scolarisation des filles

L'UNESCO-IICBA a mis en œuvre des projets intitulés « Retenir les filles et renforcer leurs performances scolaires au secondaire », financés par le gouvernement italien et par un fond en dépôt japonais. Les projets visent à réduire le taux de décrochage scolaire et à améliorer les performances d'apprentissage des filles au secondaire. Ils ont été développés afin de prendre en compte les difficultés que les filles rencontrent dans les classes, dans l'environnement scolaire, au sein de la famille et dans les communautés. Afin d'aborder ces questions de manière holistique, trois composantes principales ont été élaborées, à savoir i) le développement des capacités des enseignants, du personnel administratif dans les écoles pilotes, et des formateurs dans les institutions de formation à une pédagogie sensible au genre ; ii) mettre en place une structure de soutien à l'éducation des filles afin de mener un plaidoyer pour la promotion de la scolarisation des filles dans les localités où se trouvent les écoles concernées par le projet ; iii) mettre en place des activités viables et durables de génération de revenus en faveur des filles dans le besoin dans les écoles pilotes, afin que leurs besoins scolaires soient pris en charge et qu'elles restent à l'école.

Rencontrez Zeyneb, une jeune fille de 15 ans qui a bénéficié du programme et qui vous fait part de son expérience.

La pérennité de ce genre de projets joue un rôle important pour mettre fin aux écarts éducatifs entre les filles et les garçons, et par conséquent, aux inégalités dans le monde du travail.

Perspectives

Relever les défis liés à la profession enseignante en Afrique implique la création de programmes de développement professionnel qui prennent en compte les besoins spécifiques des hommes et des femmes. La planification de carrière doit donc assurer des formations additionnelles en ce qui concerne le genre et les compétences pédagogiques. Cela implique également des expériences formelles via des ateliers, des séminaires, des conférences, des programmes de tutorat, et des échanges d'expérience entre membres du personnel éducatif. Ces initiatives peuvent être complétées par des acquisitions de connaissances de manière informelle par la lecture de publications scientifiques, le visionnage de documentaires, ainsi que la consultation d'autres outils pour l'enseignement et l'apprentissage (Villegas-Reimers, 2003). Au niveau de l'école, le développement professionnel implique les compétences et les capacités d'initier des projets innovants, y compris en intégrant la dimension genre dans la pédagogie, avec une attention particulière portée à l'aspect pratique concernant les défis propres aux apprenants filles et garçons au sein de la classe et dans l'environnement scolaire. L'équipe administrative doit également suivre des formations car les gestionnaires pourront initier la mise en place d'un environnement scolaire sensible aux questions de genre et s'assurer que les outils pédagogiques et les propos utilisés en classe sont non discriminants.

Bibliographie

Villegas-Reimers, E. (2003), *Teacher Professional Development: An International Review of the Literature*, Published by UNESCO-IIEP

Haugen, C., Klees, S., Stromquist, N., Lin, J., Choti, T., & Corneilse, C., (2014), Increasing the number of female primary school teachers in African countries: effect, barriers, and policies. *International Review of Education*, 60(6), 753-776

UIS (UNESCO Institute for Statistics), (2010), *Global Education Digest 2010: Comparing education statistics around the world*. Montreal: UIS

UNESCO (2003) EFA Global Monitoring Report 2003/4. *Gender and Education for All: The Leap to Equality*. Paris: UNESCO

